



violation du Secret de correspondance

Par **Bangoura Abdoulaye**, le **28/08/2018** à **16:39**

Bonjour

A la suite d'un deménagement, le locataire a oublié quelques lettres ouvertes mais dans des enveloppes dans sa chambre. le propriétaire ayant vu ces lettres un jour après le deménagement se permet de les lire. l'ex locataire peut-il porter plainte pour violation du secret de correspondance?

après avoir lu les lettres, le propriétaire affirme qu'il peut saisir la justice par ce que le locataire avait une hépatite B. est-ce que après avoir lu ses lettres le propriétaire peut-il poursuivre son locataire en vertu du droit criminel?

Par **Visiteur**, le **28/08/2018** à **18:49**

Bjr

Aucune poursuite possible pour ne pas avoir évoqué son état de santé...

Mise en danger de la vie d'autrui !!! lol